PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 décembre 2022, à 20 h, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Sont présents : Guy Leroux, conseiller; Chantal Giroux, conseillère, Charles- Antoine Fauteux, conseiller; Raymonde Côté, conseillère; Pierre Côté, conseiller, formant quorum sous la présidence du maire Ian Lacharité.

Est absent : le conseiller Michael Côté.

Est également présente Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 20 h 01 et déclare la séance ouverte.

2022-12-434

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

. Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par le conseiller Guy Leroux :

. de radier l'item 26 « Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – appui à la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford »;

. d'ajouter les sujets suivants à l'item 35 « varia » et de consentir à la prise de décision malgré l'absence de remise de la documentation 72 heures à l'avance :

1. sécurité sur la route 139 – demande au Ministère des transports
2. Sûreté du Québec – demande de surveillance accrue
3. préposé au déneigement de la patinoire à temps partiel – engagement de Réjean Desormeaux
4. prolongation emprunt temporaire – Règlement numéro 2021-06-947 – réfection 9e et 12e Rang

. que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant :

Ordre du jour

1. ouverture de la séance
2. adoption de l'ordre du jour

Administration

3. adoption des procès-verbaux
4. suivi des dernières séances
5. dépenses autorisées
6. sommaire des comptes bancaires, relevé des opérations, revenus, comptes à recevoir, dépenses incompressibles et/ou préalablement autorisées par le conseil, rémunération et frais de déplacements versés, repas remboursés, factures à payer
7. rapports des différents comités
8. amendements et rapport budgétaires
9. déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
10. date de l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2023
11. Morency Sociétés d'avocats – recours aux services professionnels
12. Fédération Québécoise des Municipalités – adhésion annuelle 2023
13. rapport annuel – application du règlement de gestion contractuelle
14. fête de Noël pour les employés et les élus

15. nomination de Catherine Pepin à titre de personne désignée
16. rapports finaux et préliminaires pour différents projets
17. rôle triennal 2024, 2025 et 2026 – équilibration
18. convention collective – lettres d'entente 2022-01 et 2022-02

Sécurité publique

19. service des incendies – nombre d'interventions
20. achat logiciel de communication Somum
21. engagement de Jérémie Houle comme pompier stagiaire
22. force de frappe – entente avec la Ville de Drummondville

Transport

23. réfection de la rue Bédard – ponceaux transversaux – surveillance des travaux – mandat
24. camionneur-patrouilleur – engagement Bernard Arcand
25. Programme d'aide à la voirie locale – volet Projet particuliers d'amélioration par circonscription locale (PPA-CE)

Hygiène du milieu

Santé et bien-être

Aménagement, urbanisme et développement

26. item radié

Loisirs et culture

27. Boire et Frères – autorisation
28. jeudis en chansons éditions 2023
29. médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés
30. info Wickham
31. avis de motion – Règlement modifiant le Règlement numéro 2016-11-834 fixant les tarifs de location du salle du Centre communautaire
32. dépôt du projet de règlement numéro 2022-12-967 intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 2016-11-834 fixant les tarifs de location de salle du Centre communautaire »
33. bibliothèque – demande d'appui financier Desjardins
34. appui à la Ville de Victoriaville aux Jeux du Québec 2026

Autres

35. varia
    1. sécurité sur la route 139 – demande au Ministère des transports
    2. Sûreté du Québec – demande de surveillance accrue
    3. préposé au déneigement de la patinoire à temps partiel – engagement de Réjean Desormeaux
    4. prolongation emprunt temporaire – Règlement numéro 2021-06-947 – réfection 9e et 12e Rang
36. correspondances
37. période de questions
38. levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

<u>ADMINISTRATION</u>

2022-12-435 **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Les élus ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2022, il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Pierre Côté d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2022. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun suivi à faire.

2022-12-436 **5. DÉPENSES AUTORISÉES**

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 231 133.17 $ en vertu du *Règlement numéro 2018-12-884 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire* ainsi que celles autorisées par résolution du conseil. Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

2022-12-437 **6. SOMMAIRE DES COMPTES BANCAIRES, RELEVÉ DES OPÉRATIONS, REVENUS, COMPTES À RECEVOIR, DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET/OU PRÉALABLEMENT AUTORISÉES PAR LE CONSEIL, RÉMUNÉRATION ET FRAIS DE DÉPLACEMENT VERSÉS, REPAS REMBOURSÉS, FACTURES À PAYER**

a) Sommaire des comptes bancaires et relevés des opérations bancaires

Le sommaire des comptes bancaires au 1er décembre 2022 ainsi que le relevé des opérations des comptes bancaires pour la période du 1er au 30 novembre 2022 ont été remis à chaque membre du conseil.

b) Revenus

Revenus perçus du 29 octobre au 25 novembre 2022	268 299.20 $

c) Comptes à recevoir

Taxes et autres comptes à recevoir au 30 novembre 2022	352 965.89 $

d) Paiements autorisés

Le conseil prend connaissance des paiements autorisés en vertu du *Règlement numéro 2018-12-884 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* ainsi que ceux autorisés par résolution du conseil totalisant la somme de 69 482 $. Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

e) Rémunération et frais de déplacement versés, repas remboursés

Rémunération versée du 1er au 30 novembre 2022	55 489.35 $
Frais de déplacement versés et de repas remboursés du 1er au 30 novembre 2022	675.60 $

f) Factures à payer

La liste des factures à payer totalisant la somme de 176 121.45 $ a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

Il est proposé par le conseiller Pierre Côté, appuyé par la conseillère Raymonde Côté d'approuver la liste des factures à payer et d'en autoriser le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS

a) par le maire Ian Lacharité :

17 novembre 2022 : le Galart, événement de reconnaissance de culture Centre-du-Québec a eu lieu. Nathalie Dupont, une Wickhamoise a été mise en nomination.
23 novembre 2022 : le conseil des maires de la MRC a eu lieu

2022-12-438 **8. AMENDEMENTS ET RAPPORT BUDGÉTAIRES**
Année 2022
Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par le conseiller Guy Leroux d'adopter la liste de contrôle des amendements budgétaires de l'année 2022 portant les numéros d'écritures 202200134 à 202200146, 202200157 à 202200161 et 202200178 à 202200184 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 31 décembre ainsi que les prévisions révisées de l'année 2022 montrant un surplus de 241 998.30 $. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
Personne n'a déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

2022-12-439 **10. DATE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2023**
Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par le conseiller Guy Leroux de fixer la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023 au lundi 30 janvier 2023 à 18 h 30 à la salle du conseil située au 893, rue Moreau. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-440 **11. MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS – RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS**
Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté d'autoriser le maire et la direction générale à recourir aux services du cabinet Morency Société d'avocats, au besoin, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 selon les mêmes termes que pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022 pour le service de consultation forfaitaire annuel pour le montant de 1 000 $, taxes en sus. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-441 **12. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – ADHÉSION ANNUELLE 2023**
Attendu que cette dépense sera prévue au budget 2023;
Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté d'autoriser un déboursé daté du 27 janvier 2023 au montant de 3 407.41 $ à la Fédération Québécoise des Municipalités en paiement de l'adhésion 2023 de la Municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-442 **13. RAPPORT ANNUEL – APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE**
Une copie du rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle a été remise à chaque membre du conseil.
Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté de publier le rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle dans les différents outils de communication de la Municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-443 **14. FÊTE DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS ET LES ÉLUS**
Attendu le désir du conseil et de la direction d'organiser une fête de Noël pour les employés et les élus municipaux;
Il est proposé par le conseiller Pierre Côté, appuyé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux de ratifier :

. la tenue d'un fête de Noël le 2 décembre 2022 à 18 h au Centre communautaire pour les employés municipaux, incluant les pompiers, et les élus;
. l'achat d'un cadeau pour chaque employé pour un montant maximal de 45 $ taxes en sus;
. un budget d'environ 55 $ par employés et élus pour le buffet, les consommations, la décoration et les surprises;
. de retenir les services d'Hugo Dion pour la musique au coût de 400 $;
. d'inviter les conjointes et les conjoints à participer au souper et à la soirée pour un montant de 35 $ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-444 **15. NOMINATION DE CATHERINE PEPIN À TITRE DE PERSONNE DÉSIGNÉE**

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par la conseillère Chantal Giroux :

. de nommer, pour la Municipalité de Wickham, Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de :
  . personne désignée auprès de Revenu Québec afin de lui permettre non seulement de prendre connaissance des renseignements de la Municipalité et de consulter ses documents, mais aussi d'agir en son nom auprès de Revenu Québec, le tout conformément au formulaire MR-69 de Revenu Québec;
  . représentante autorisée auprès de ClicSÉQUR et ClicSÉQUR express et qu'elle soit autorisée à signer les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQUR et ClicSÉQUR express et généralement à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;
  . représentante autorisé auprès de la CNESST afin d'obtenir de la CNESST des renseignements sur les comptes de la Municipalité et de pourvoir à toute transaction relative à celle-ci, incluant la communication de renseignements confidentiels;
. de révoquer les autorisations et les procurations au nom de Réal Dulmaine, ancien directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Wickham pour l'ensemble de ces dossiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-445 **16. RAPPORTS FINAUX ET PRÉLIMINAIRES POUR DIFFÉRENTS PROJETS**

Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté d'adopter:

. le rapport préliminaire sur les coûts en date du 30 novembre 2022 montrant des dépenses nettes de 1 565.62 $ pour l'ajout du module de gestion des équipements au logiciel Première Ligne et le financement d'une somme de 1 522.32 $ par emprunt au fonds de roulement remboursable sur cinq ans, dont un premier versement de 304.48 $ en 2023 et quatre versements égaux de 304.46 $ à compter de 2024 et une somme de 43.30 $ à même le budget de fonctionnement;
. le rapport final sur les coûts en date du 30 novembre 2022 montrant des dépenses nettes de 12 733.99 $ pour l'achat de fixtures au DEL de l'éclairage public et le financement d'une somme de 12 733.99 $ par emprunt au fonds de roulement remboursable sur cinq ans, dont un premier versement de 2 564.79 $ en 2023 et quatre versements égaux de 2 546.80 $ à compter de 2024;
. le rapport préliminaire sur les coûts en date du 30 novembre montrant des dépenses nettes de 39 275.36 $ pour l'achat et l'installation de deux bornes doubles de recharge et le financement d'une somme de 18 892.12 $ par emprunt au fonds de roulement remboursable sur cinq ans, dont un premier versement de 3 778.44 $ en 2023 et quatre versements égaux de 3778.42 $ à compter de 2024, une somme de 18 892.12 $ provenant d'une subvention à recevoir et une somme de 1 491.13 $ à même le budget de fonctionnement;

. le rapport préliminaire sur les coûts en date du 23 novembre 2022 montrant des dépenses nettes de 71 744.38 $ pour la rénovation du poste de pompage d'eaux usées et le financement d'une somme de 71 744.38 $ par la TECQ 2019-2023;
. le rapport préliminaire sur les coûts en date du 29 novembre 2022 montrant des dépenses nettes de 1 949 204.99 $ pour la réfection de la chaussée du 9e et du 12e rang Ouest et le financement d'une somme de 1 559 431.79 $ par le Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement et une somme de 389 773.20 $ par un emprunt à long terme;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-445 **17. RÔLE TRIENNAL 2024, 2025 et 2026 – ÉQUILIBRATION**

Attendu que lors de l'examen du rôle d'évaluation foncière en vigueur l'évaluateur de la MRC de Drummond a remarqué que la proportion médiane de la majorité des catégories est relativement basse;
Attendu que cet écart entre la valeur au rôle d'évaluation et le marché immobilier est très considérable;
Attendu que l'évaluateur recommande que le rôle d'évaluation pour les années 2024, 2025 et 2026 soit équilibré et non reporté;
Il est proposé par le conseiller Pierre Côté, appuyé par le conseiller Guy Leroux d'aviser la MRC de Drummond que la Municipalité donne son accord à une équilibration du rôle d'évaluation foncière pour les années 2024, 2025 et 2026. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-446 **18. CONVENTION COLLECTIVE – LETTRES D'ENTENTE 2022-01 ET 2022-02**

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Pierre Côté d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer les lettres d'entente 2022-01 et 2022-02 avec le Syndicat des employées et employés municipaux du Québec (CSQ) concernant les frais de déplacements pour le concierge et la modification du poste de préposé au déneigement de la patinoire. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. SERVICE DES INCENDIES – NOMBRE D'INTERVENTIONS

Le conseil est informé que le service des incendies a répondu à 4 appels sur notre territoire et 3 en entraide pour la période du 1er au 30 novembre 2022.

2022-12-447 **20. ACHAT LOGICIEL DE COMMUNICATION SOMUM**

Attendu la résolution numéro 2022-10-360;
Attendu qu'il y a un eu imbroglio et que la MRC de Drummond demeure responsable de l'entente avec Somum Solution Inc. pour onze municipalités de la MRC de Drummond tel qu'il était prévu initialement;
Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux :
. d'abroger la résolution numéro 2022-10-360 afin que la MRC de Drummond reste responsable de l'entente avec Somum Solution Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-448 **21. ENGAGEMENT DE JÉRÉMIE HOULE COMME POMPIER STAGIAIRE**

Attendu que la brigade incendie compte 19 pompiers actuellement;
Attendu que la Municipalité désire augmenter le nombre d'effectifs du service incendie;
Attendu qu'un candidat a été rencontré par le directeur du service incendie;
Attendu la recommandation du directeur du service des incendies;

Attendu l'obligation de former les nouveaux pompiers qui n'ont pas la formation de Pompier I;
Attendu que le Service aux entreprises du Centre-du-Québec offre le programme de formation Pompier 1;
Attendu que la formation s'étalera sur deux années financières et débutera en 2023;
Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par le conseiller Pierre Côté :

. d'engager Jérémie Houle à titre de pompier stagiaire aux conditions suivantes :
  - recevoir un certificat de santé émis par son médecin traitant ainsi que le document signé à l'effet qu'il s'engage à rembourser les frais de formation et de perfectionnement s'il quitte pour un autre service incendie ou sans motif raisonnable pour une période de trois ans après la fin de sa formation;
  - salaire horaire de 17.34 $ pour les interventions et les exercices jusqu'à l'obtention de son diplôme de pompier 1;
. d'inscrire Jérémie Houle au programme de formation Pompier 1 offert par le Service aux entreprises du Centre-du-Québec en 2023, le coût étant d'environ 6 025 $ par pompier incluant la formation de secourisme et de lui rembourser les frais de déplacement et les autres frais inhérents sur la présentation de pièces justificatives conformément aux directives en vigueur;
. de séparer l'ensemble des coûts de formation avec la Municipalité de Saint-Germain-de Grantham advenant qu'il procède eux aussi à l'engagement de Jérémie Houle;
. d'autoriser, si nécessaire, l'achat des équipements (habits de combats, casque, etc.) et que le budget 2022 en incendie soit amendé en prenant les deniers nécessaires du surplus accumulé non affecté.
. d'envoyer une copie de cette résolution à la directrice générale et greffière-trésorière et aux membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-449 **22. FORCE DE FRAPPE – ENTENTE AVEC LA VILLE DE DRUMMONDVILLE**

Attendu que le schéma de couverture de risques en incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Drummond entré en vigueur le 20 mai 2012 prévoit que les municipalités de son territoire s'obligent à conclure entre elles des ententes relatives à l'établissement d'une force de frappe permettant une intervention efficace pour les risques faibles et moyens ainsi que pour les risques élevés et très élevés;
Attendu que les modalités d'une entraide mutuelle ont déjà été acceptées lors de la signature de l'Entente d'entraide mutuelle des services d'incendie MRC de Drummond et municipalités périphériques et que seul le caractère automatique avec une équipe force de frappe (1 officier et 3 pompiers) vient s'ajouter;
Attendu que cette entente vise le déploiement d'une équipe (force de frappe) dès l'appel initial pour les interventions qui touchent seulement les bâtiments tels que définis au schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Drummond;
Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux

. d'autoriser la conclusion d'une nouvelle entente entre la Municipalité de Wickham et la Ville de Drummondville intitulée « Entente relative à l'établissement d'une force de frappe au moyen de l'entraide automatique lors d'incendie de bâtiment »;
. d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente;
. de prévoir cette dépense au budget 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

<u>TRANSPORT</u>

2022-12-450 **23. RÉFECTION DE LA RUE BÉDARD – PONCEAUX TRANSVERSAUX – SURVEILLANCE DES TRAVAUX – MANDAT**

Attendu qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 2022-11-398 afin d'ajuster le montant du mandat;
Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté de modifier le premier alinéa de la résolution numéro 2022-11-398 à l'effet de retenir les services de la firme d'ingénierie WSP Canada inc. pour effectuer la surveillance des travaux pour les travaux de réfection des ponceaux transversaux de la rue Bédard pour un budget maximal de 5 350 $ taxes en sus au lieu de 24 000 $. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-451 **24. CAMIONNEUR-PATROUILLEUR – ENGAGEMENT BERNARD ARCAND**

Attendu la démission d'un camionneur-patrouilleur;
Attendu que Bernard Arcand avait été engagé comme camionneur-patrouilleur sur appel;
Attendu la convention collective en vigueur;
Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par le conseiller Pierre Côté de ratifier l'engagement de Bernard Arcand comme camionneur-patrouilleur pour la saison hivernale et de le rémunérer selon l'échelon 4 de la convention collective en vigueur. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-452 **25. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION LOCALE (PPA-CE)**

Attendu que la Municipalité de Wickham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
Attendu que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;
Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Pierre Côté d'approuver les dépenses d'un montant de 128 534.73 $ (estimation) relatifs aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V–0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>

<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>

<u>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u>

2022-12-453 **26. POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

Cet item a été radié lors de l'adoption de l'ordre du jour.

LOISIRS ET CULTURE

2022-12-454 **27. BOIRE ET FRÈRES INC – AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Côté, appuyé par la conseillère Chantal Giroux de reporter ce dossier pour discussions à une prochaine séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-455 **28. JEUDIS EN CHANSONS ÉDITION 2023**

Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par le conseiller Guy Leroux de reporter ce dossier pour discussions à une prochaine séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-456 **29. MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LES AÎNÉS**

Attendu que dans le cadre du programme de Distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, souhaite décerner la Médaille pour les aînés à des personnes de la région;

Attendu que le conseil est d'avis de présenter des candidatures;

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Pierre Côté :

. de présenter les candidatures de Rollande Ménard et de Monique D'Aoust dans le cadre du programme de Distinctions honorifiques de l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec;

. de leur rembourser leurs frais de déplacement pour se rendre à la cérémonie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-457 **30. INFO WICKHAM**

Attendu que le conseil municipal désire poser des gestes concrets pour l'environnement et qu'il envisage de réduire de façon importante le nombre de copies imprimées du bulletin municipal « Info Wickham »;

Attendu que le conseil municipal désire connaitre les habitudes de consommation du bulletin municipal « Info Wickham » par les citoyennes et citoyens de Wickham avant de prendre une décision;

Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par la conseillère Chantal Giroux de publier un court sondage dans un Info Wickham spécial pour connaitre l'avis des citoyennes et citoyens au sujet de l'Info Wickham afin d'orienter les réflexions du conseil concernant le format de publication pour les prochaines éditions. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-458 **31. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-11-834 FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

La conseillère Chantal Giroux donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement fixant les tarifs de location de salle du Centre communautaire.

2022-12-459 **32. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-12-967 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-11-834 FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE »**

La conseillère Chantal Giroux dépose le projet de règlement numéro 2022-12-967 intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 2016-11-834 fixant les tarifs de location de salle du Centre communautaire ».

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-12-967

RÈGLEMENT MODIFIANT LA RÉGLEMENTATION FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Attendu que le conseil est d'avis de modifier la réglementation fixant les tarifs de location de salle du Centre communautaire afin de permettre au locataire d'avoir accès, sans frais, à la salle pour la préparation la veille de la location ou pour le rangement le lendemain si celle-ci est disponible;
Attendu qu'un avis de motion du présent Règlement a été dûment donné lors de la séance de ce conseil du 5 décembre 2022;
Attendu que le projet de Règlement a été transmis à chaque membre du conseil le 2 décembre 2022;
Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le présent Règlement et renoncent à sa lecture;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le Règlement numéro 2016-11-834 est modifié par l'ajout de l'alinéa suivant à l'article 2:

« Si le locataire veut faire la préparation de la salle la veille de sa location ou faire le rangement le lendemain, il doit en faire la demande à la Municipalité. Le locataire doit faire sa demande au moins six (6) jours avant l'évènement. Advenant la disponibilité, la Municipalité laissera le locataire occuper la salle la veille ou le lendemain de l'évènement sans aucun frais. La Municipalité contactera alors le locataire deux (2) jours avant sa réservation pour l'en informer. »

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

2022-12-460 **33. BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE D'APPUI FINANCIER DESJARDINS**

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Pierre Côté de ratifier la demande d'appui financier Desjardins de 800 $ déposée par la coordonnatrice de la bibliothèque auprès de la Caisse Desjardins des Chênes pour l'achat de livres. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-461 **34. APPUI À LA VILLE DE VICTORIAVILLE AUX JEUX DU QUÉBEC 2026**

Considérant que la Ville de Victoriaville a déposé sa candidature afin d'être hôte des Jeux du Québec – Hiver 2026;
Considérant que toute la région bénéficiera des Jeux si la Ville de Victoriaville est la ville choisie;

Considérant que les demandes en infrastructures sportives sont assez importantes lors de la tenue des Jeux du Québec;
Considérant que les Jeux du Québec sont un événement rassembleur et que notre volonté est la même que la Ville de Victoriaville, c'est-à-dire faire rayonner notre belle région;
Considérant qu'il s'agit d'une occasion incontournable pour faire vivre à notre jeunesse une expérience sportive et sociale exceptionnelle;
Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par la conseillère Chantal Giroux que la Municipalité de Wickham accorde son appui à la candidature de la Ville de Victoriaville aux Jeux du Québec 2026. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AUTRES

35. VARIA

2022-12-462 **1. SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 139 – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Attendu que de nombreux automobilistes et camionneurs circulent sur la route 139;
Attendu que l'intersection de la route 139 et des chemins du 9e rang et du 7e rang Est sont des intersections où des accidents surviennent régulièrement;
Attendu que de nombreux accidents surviennent aussi à proximité du Camping plage des Sources;
Attendu que plusieurs automobilistes et camionneurs ne respectent pas la limite de vitesse sur la route 139;
Attendu que la signalisation en vigueur n'est pas toujours respectée par les automobilistes et les camionneurs;
Attendu plusieurs représentations faites auprès du ministère des Transports du Québec;
Attendu que le conseil est d'avis que la vitesse sur la route 139 à proximité du périmètre urbain se doit d'être revue;
Attendu que le conseil est d'avis que l'installation d'un clignotant à l'intersection de la route 139 et du chemin du 9e rang améliorerait la sécurité des gens circulant dans ce secteur;
Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux :

. de demander au ministère des Transports :
- de diminuer la vitesse permise à 70 km/h à partir du avant le 7e rang Est;
- de diminuer la vitesse permise à 50 km/h à partir du Camping de la Plage des sources;
- d'installer un clignotant à l'intersection de la route 139 et du chemin du 9e rang
- d'augmenter la sécurité au coin des rues Blanchard, 10e Rang et de la route 139;
- d'apporter toutes autres améliorations qui diminueraient les risques d'accident et qui permettraient d'accroître la sécurité dans ce secteur.

. de transmettre une copie de la présente résolution au député de Johnson, André Lamontagne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-463 **2. SÛRETÉ DU QUÉBEC – DEMANDE DE SURVEILLANCE ACCRUE**

Attendu les nombreux accidents survenus dans les dernières semaines et les dernières années sur la route 139 et la rue Principale;
Attendu la vitesse excessive des automobilistes et des camionneurs;
Attendu que la signalisation installée n'est pas respectée;
Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par le conseiller Pierre Côté :

. de demander à la Sûreté du Québec d'exercer une surveillance accrue sur la route 139 et sur la rue Principale, plus particulièrement aux extrémités du périmètre urbains de même qu'à proximité des divers passage piétonnier et de mettre en place une campagne de sensibilisation à la sécurité routière sur notre territoire.

. de nous informer de ce qui sera concrètement fait.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-464 **3. PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE À TEMPS PARTIEL - ENGAGEMENT DE RÉJEAN DESORMEAUX**

Attendu les offres d'emploi publiées;
Attendu la lettre d'entente signée;
Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par la conseillère Chantal Giroux d'engager Réjean Desormeaux à titre de préposé au déneigement de la patinoire à temps partiel et de le rémunérer selon l'échelon 4 de la convention collective en vigueur. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-12-465 **4. PROLONGATION EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-06-947 – RÉFECTION 9E ET 12E RANG**

La conseillère Chantal Giroux déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question vu son implication au sein de l'organisme. Elle s'abstient donc de participer aux délibérations, de voter et quitte la salle.

Attendu que les travaux de réfection du 9e et du 12e rang ne sont pas terminé;
Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté de demander à la caisse Desjardins des chênes de prolonger la date d'échéance de l'emprunt temporaire au 30 juin 2023. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Chantal Giroux *revient.*

36. CORRESPONDANCES

La liste de la correspondance reçue pour la période du 1er au 30 novembre 2022 a été remise à chaque membre du conseil.

37. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été posées.

2022-12-466 **38. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par la conseillère Chantal Giroux que la présente séance soit levée à 20 h 50.

Ian Lacharité	Catherine Pepin
Maire	Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Ian Lacharité, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Ian Lacharité
Maire